L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 28 FEVRIER 1885.

Spectacles, Bals, &c

GRUNEWALD OPERA HOUSE,

Rue Baronne près Canal.

DEUXIEME SEMAINE DU:

Barnet's New York Ideal Opera Co

AVIS SPECIAL.

A la requête particulière de nombreux citoyens de cette ville, M. Barnet a gracieusement consenti à répéter le joli opéra de Balfe:

THE BOHEMIAN GIRL,

Qui sera représenté jusqu'à nouvel avis.

Mlle ADELAIDE RANDALL,

qui est en ce moment en cette ville, et qui était anciennement avec la Compagnie d'Opéra de M. Hess et Mlle Kellogg, a été engagée spécialement et a consenti à chanter le rôle de ARLINE à bref avis.

Avec le fort personnel suivant:

Arline.....Mlle RANDALL
Gypsy Queen.....Mlle Augusta Roch
Count Arnheim.....W H Hamilton
Thaddeus.....Harry Pepper
Florestian.....James A. Gilbert
Devilshoof.....Sig. Leonia

JEUDI, et la balance de la semaine,

GIROFLE-GIROFLA.

On peut retenir des sièges à l'Opera House et au magasin de musique de Grunewald, 127 rue du Canal.

24 fév—

Grand Rendez-Vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à 10 cents.

Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSEE:

Le Dr Alex. Davis (ventriloque). Lizzie Sturgeon, la merveille des marcheuses. Borgis, de la Central American Marimba Company jouant d'instruments de leur pays. L'aiguë Nain Guatémaléen. La Femme barbue. THESPIA; Mme Steen, devineresse; la Reine Circassienne; Punch and Judy; Horloge apostolique; le Prof. Angel; Oiseaux savants; Chameau merveilleux. Autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

AU THEATRE:

Miss Helen Kemper, soliste, Joe Hughes, Miss Eva Kemps, Tom Glenn; Louis St. Clare, chanteur à double voix; le prof. A. ex. Davis, sorcier; les Yales et autres.

10 cts—Ouvre de 10 h. du matin à 10 h. du soir—**10 cts.**

Prix d'entrée pour tous, **10** cts.

27fév

THEATRE EN FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

Une semaine seulement, commençant LUNDI, 23 février. Tous les soirs, et matinées le mercredi, le samedi et le dimanche. La

Combinaison Woodthorpe de la Georgie

Dans le mélodrame romantique

Les Mystères de Paris.

Dans le premier acte paraîtront les **Soeurs Gerry et M. Chas. Inman.**

Prix d'entrée.............10 CTS.

24fev—

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN.

Entrée:
Adultes.....50c
Enfants.....25c

Lumières électriques la nuit

B. NEU.....DIRECTEUR

21 janv—

ENTRÉE GRATUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale

Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.

—ELLE A LIEU AU—

No 161 RUE DU CANAL,

dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend

UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE

CURIOSITÉS DE L'ORIENT.

Grande réduction de prix dans tous les articles.

Nous offrons aussi au public 1,000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.

ALI & KAURT, Propriétaires.

ENTRÉE GRATUITE.

1er janv—3m

CONSULAT DE FRANCE,

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Février 1885.

Auguste Jean
Abadie J Marie François
Andrieu Louise Madeleine femme Lizier
d'Angerot Alfred
Bellocq Jean
Bailly ou Bally J Bte
Bealay, ex maréchal des logis
Barbet Jacques
Besson Alphonse
Beacas M. et Mme Benoît
Baffoné ou Baffoye Paul Jules
Cadinot François Eloi
Carrère Ferdinand
Cases Joseph
Castex Marie Anne, femme Ouellié
Castet Paul
Casson Pierre
Campresse Gustave
Champaie Pierre
Chevallier Fernand Louis
Cocoy Alexandre
Despas Jean Marie
Descommes Liquidateur
Delavigne Fleury Nicolas
Dumas Noël Vve, née Poller
Dubois Charles Joseph
Ducos Antoine Octave Jules
Duchier Octave
Gauthier Emile
Gaillard Pierre Elie Onésime
Gouffé Victor Roland
Jeanton Bernard
Jevinet Jeanne
Ladevèze Té épse
Loustaunau Vve et enfants
Latapie M et Mme
Léa François
Longaud Jacques
Lambert Jean Henri
Le Pan Jean Marie Etienne
Lafon Marie
Lombard François Fi
Martin Jean
Morin Antoine et Denis
Moudic Romain
Outurquin Alexandre Anastase
Outurquin Louis Adrien
Ouellié Jean
Parès François
Planne Francis
Pradal Jean
Prevet M et Mme
Péreau Albert Louis
Pène Jean
Pène Mlle Anastasie
Pène Dominique
Pène Mme femme Casson
Pène Mme femme Roquevert
Rivoire Joseph Silvestre
Roquevert Louis
Rudelli Antoine
Ravier François Joseph
Rotgé Jean
Rotgé Dominique
Randolph Richard
Rousselv Dr famille
Striffling Michel
Seixas
Saint-Paul Laurence
Tesseire Paulin Eléazard
Thévenin Mme Ve
Verges J Marie (2)
Verges Pierre,

Le Consul Général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 janv

Leçons d'Espagnol.

Mlle. R. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity.

28mars—

Mme Vve BERNARD NAUTRE

A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfége et de langues française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135, chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou au Christian Women Association et 43 rue Bourbon. déc

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système, Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. Faites ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Melson, rue St. Joseph 306, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., \$1 et \$2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer \$1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

nov—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Geo. L. Bright vs. Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13,096—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci-dessous décrites, savoir—

Au second étage du local No. 36 Natchez Alley, entre Magazine et Bank Alley:

1° Le contenu du 2d étage du dit local No. 36 rue Natchez, et du bureau ou de la chambre du fond du 3ème étage du dit local, consistant en un lot de meubles de bureau, un assortiment d'encres de valeur, couleurs, vernis, etc., dont on se sert pour la lithographie, une grande presse à bras, machine à couper, machine à plier, 1 machine lithographique à rayer, 1 machine lithographique, fantaisie, 1 lot de pierres lithographiques, un lot de papier, différentes grandeurs, papier extra mappe, papiers plats, livres, albums, stock assorti de tiquettes, 7000 gravures de l'Exposition, 2 réservoirs d'huile, etc., le tout d'après un inventaire à mon bureau.

2° Le droit de la Southern Lithographic Company d'occuper le second étage et le bureau ou la chambre du fond au 3ème étage de la bâtisse No. 36 Natchez Alley, entre Bank Alley et la rue Magazine, au jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1885, inclusivement, conformément aux conditions du bail enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Mem.—L'acquéreur n'assumera pas le paiement du loyer, mais paiera le prix pour le droit d'occupation, au comptant au moment de la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28fév—3 7 11 mars

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Vve Mary Ann Dunn, Andrew John Dunn et Mary McManus, sa femme, et als., possesseurs actuels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 28 février 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ensemble avec les vingt-cinq actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à vingt-quatre actions, y attachées, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Delord, dans cette ville, sur la rue St. Joseph, entre Carondelet et St. Charles, ayant, au pied français, trente pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de soixante pieds, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Le dit lot forme une partie d'un morceau de terre désigné par la lettre "S" sur un plan du dit faubourg Delord annexé à un acte de partage entre les héritiers de Veuve Delord Sarpy, passé le troisième jour de mai 1827, pardevant Félix de Armas, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette enchère étant la seconde et dernière, la dite propriété sera adjugée définitivement au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur devant fournir un bon avec garantie suffisante et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra déduire du montant de son adjudication et payer comptant le montant des annonces, des honoraires du shérif, des honoraires du greffier, etc., savoir environ deux cents dollars (\$200), et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété s'élevant en tout à environ quatre-vingt-cinq dollars (\$85).

L'acquéreur de la propriété ci-dessus décrite devra assumer les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 fév—10,18,24,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes importantes par le Shérif Civil de 229,798 livres, plus ou moins, de rognures de fer.

Warren Stow vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,776—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 11 Mars 1885 à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 10 balles de rognures de fer pesant 65,603 livres moins la tare, 400 livres—65,203 livres net, aux Presses de Coton Pelican et Anchor, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste Marie et St-André, et rue Tchoupitoulas, entre Félicité Road et St Mary.

2° 14 balles de rognures de fer pesant 21,160 livres, moins la tare 140 livres 21,020 livres net, aux Presses de Coton Virginia et Mississippi, rue Tchoupitoulas, entre Richard et Market et rue Tchoupitoulas, entre Richard, Market et Religieuse.

3° 10 balles de rognures de fer, 16,685 livres, sur la banquette de la Presse à Coton Penn, rue Tchoupitoulas, coin Terpsichore.

4° 16 balles de rognures de fer pesant 27,050 livres, moins la tare, 160 livres—26,890 livres net, sur la banquette de la Presse à Coton Fire Proof, rue South Front, coin Robin.

La dite vente sera commencée par les objets premièrement décrits, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux où se trouvent les dits objets et doit être continuée sur les lieux deuxièmement décrits où les objets se trouvent et ainsi doit être continuée sur les lieux troisièmement décrits où les objets se trouvent et finiront sur les lieux quatrièmement décrits etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27fév—27—2, 7 11 mars

Mrs Honora O'Connell vs Joseph O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,898—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 31 mars 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Walk, St. Louis, Miro et Tonti et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par A. Persac, architecte, en date du 1er octobre 1866, conformément au dit plan, le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt pieds quatre pouces et sur une ligne sur le côté qui le divise du lot numéro huit et quatre-vingt trois pieds un pouce sur la ligne qui le divise du numéro sept.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

2° Aussi un autre lot de terre, situé dans le même District et même ilet et touche audit lot ci-dessus décrit et désigné par le numéro huit et mesure vingt-sept pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds cinq pouces. Ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 fév—27 mars 6,13,20,27,31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charlotte C. Bellocq, femme décédée de Pierre G. Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,176—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Pierre Gustave Gibert, tuteur administrant cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour:

W. G. McGEEHAN, Greffier.

28 fév—28—mars 4,9

Succession de Mlle Anne Calder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,489—Division B—Attendu que Theodosia Sargent Donnellen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Anne Calder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

24 fév—24,28—5 mars

Succession de Gustave Quéré.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 13,527—Division C—Attendu que Armand F. Quéré a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Quéré, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 fév—24 28 mars5

VENTE DE CONSTABLE.

Mme Emma Kingsbury vs Mary Kane et al—No 7631—et H C. Grube vs. Mme Mary Kane.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7319—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Thos R. Kesler, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux écuries Stonewall Jackson, No 134 rue Baronne, MERCREDI, le 11 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un mulet, une charrette et un jeu de harnais, saisi dans les affaires ci dessus numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

26fév—6,11mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans, No 31 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 4 février 1885. A une élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 1er décembre 1884, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus Directeurs pour l'année 1885:

H. GALLY, LOUIS BUSH,
J. J. GIDIERE, G. P HARRISON,
D. FATJO, F. G. ERNST,
GILBERT H GREEN, R. E. SHROPSHIRE,
M SCHWABACHER, J. A. DUFILHO,
J. A. LAFAYE, J. H. MENGE,
JOHN T. MOORE, Jr., P. A. TILLERMIN,
ADOLPH MEYER, GEO H. DUNBAR,
JOSEPH DAVID, I. HERNSHEIM,
D. A. S. VAUGHT, R. BELTRAN,
L. LACASSAGNE, HENRY LEHMANN,
THOS J. WOODWARD, EMILE BOUNY,
WILLIAM MEHLE

Et à une réunion du Conseil de Directeurs, tenue le 2 du courant, M. ERNEST MILTENBERGER a été unanimement réélu Président, M. H. GALLY, Vice Président, et M. SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

4 fév—10f

LÉON OURYBOUZE,

GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

37 RUE DECATUR,

Nouvelle-Orléans

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE

MAGNIFIQUES PLACEMENTS

—DE—

Propriétés Centrales de Choix,

—COMPRENANT—

Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—

Le Samedi, 4 avril 1885,

il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1885.

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir:

Actions.

18 actions de \$50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 335 daté 22 août 1872.

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'ilet compris entre les rues St-Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres au dessus aux étages supérieurs, verandahs en fer au premier et second étages et faisant face aux rue St-Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs, deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc., etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de \$100 par mois.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras, Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de \$40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo. M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de \$1 0 par mois—le tout faisant un revenu annuel de \$2,880.

SECOND DISTRICT.

Magasin en briques à un étage, rue Decatur No 41.

2° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Decatur, Levée, Bienville et Douane; lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de \$43.33 1/3 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

3° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti; lequel lot mesure 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec volets en fer: un autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Baezat à raison de \$100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant aux deux magasins ci-dessus décrits, avec cour dans la profondeur aux deux magasins décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de \$20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No 191.

4. UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste Anne et Dumaine, lequel lot de terre mesure 65 pieds 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 83 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, de là rétrécissant à angle droit vers la rue Dumaine 33 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable, ayant un rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches, cheminées en marbre—très riches, vestibule derrière servant de salle à manger, avec vaisselier.

A l'étage supérieur, corridor au centre, cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et galeries derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et cinq au dessus, galerie sur le côté et lieux d'aisances, cour dallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste Anne No 93.

5° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 36 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez-de-chaussée quatre chambres avec portes à coulisse, galerie et cabinet derrière, cuisine et deux chambres au-dessus et verandah en fer sur la façade et cour ayant une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.—Loué \$30 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

6° UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou. Lequel lot de terre mesure 58 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 165 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 11 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double et salle à manger avec portes à coulisse, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur quatre chambres à coucher, chambre de bain et lieux d'aisance, avec galerie sur le côté, balcons sur la façade et le côté; dans la cour et sur le côté, une autre bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois au-dessus, lieux d'aisance, citerne, hangar et bâtisse à charbon, cour carrelée, jardin, etc. Cette propriété est louée \$50 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIÈME DISTRICT

TERRAINS VACANTS.

7° DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par le Canal Marigny, les rues St-Antoine, Duels et Bagatelle; lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

8° QUATRE LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Espérance, Loi, St-Antoine et Bagatelle, désignés par les Nos 9 et 12. Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 9 formant encoignure aux rues Espérance et St-Antoine. Le tout d'après les plans faits par Chs G. de Lisle, en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions.

Pour les Actions comptant,

Pour les Propriétés Foncières.

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes payables en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.

28 fév—7,14,21,28 mars—4 avril

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

(MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNÉ

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour

Hommes

Jeunes Gens et Enfants

DES PRIX TRÈS MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles,

ALPHONSE WALK,

94 et 96 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente sans aucune réserve pour changement d'affaires.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville, MARDI, 3 mars 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'écurie de Jacques Barrère, sur l'Avenue de Carrollton, près de Pierre Centonion:

La vacherie de LOUIS SAUNÉ qui se retire entièrement de ce genre d'affaire.

28 belles vaches laitières, dont 12 avec jeunes veaux et les autres fraîches en lait.
1 taureau.
4 bons chevaux.
12 cochons de première race.
1 charrette à lait, neuve.
1 charrette à provisions, neuve.

Environ 160 têtes de volailles ainsi que les ustensiles de la vacherie.

La clientèle d'environ 25 gallons sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Comptant, payable avant livraison. 28 fév—28, mars 1 3

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI 5 mars 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Philippe et Salcedo, près du Bayou St. Jean—

La vacherie de M. Joseph Estin, se composant de

20 VACHES laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.

1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, charrette à provisions, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle de 30 à 35 galons de lait sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à \$50, comptant, de \$50 à \$100, 3 mois et au-dessus, de \$100 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 28 fév—

Résidence en bois à étage rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane, et face au dépôt du Rail Road de la ville.

Succession de Joseph Courtade.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 13,213.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — Le SAMEDI, 28 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1885, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, sur 98 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers l'Avenue de la Louisiane 107 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison haute en bois et dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêts de date garanti par hypothèque avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente devra être fait au moment de l'adjudication. 22 fév—22, 28—mars 7, 14, 21, 28

Maison double rue Bourgogne, Nos 216, et 218.

Succession de Marie Joseph Marioux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,212.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1885, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et St Philippe, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison double, en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, deux chambres finies dans la mansarde et trois cabinets, une cuisine en briques de quatre chambres avec galerie sur le devant, cour briquetée, water-work, lieux d'aisances, etc. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque et 8 0|0 d'intérêt par an de date, et toutes les clauses pénales d'usage et frais d'avocat en cas de procès, et le transfert de la police d'assurance au porteur des billets.

L'acheteur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes payables en 1885.

Un dépôt de 10 0|0 sera exigé sur le montant de l'adjudication devra être payé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. Fercalla, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8,13 19

Terrains vacants et bâtisses, près des casernes des Etats-Unis.

Succession de Eugène Dupré.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B - No 13,221.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 février 1885, les propriétés suivantes, savoir:

Huit lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Chartres, Delorende et Hancock, désignés par les Nos 4 à 11 inclusivement.

Les lots Nos 4 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 lignes de face à la rue Tricou sur 106 pieds de profondeur.

Le lot No. 9 formant encoignure aux rues Tricou et Chartres, et les lots No 10 à 11 mesurent chacun 24 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres, sur 134 pieds 10 pouces de profondeur.

Les lots Nos 4, 10 et 11 sont vacants.

Le lot No 5 est vendu avec les bâtisses, comprenant une maison en bois, ayant deux chambres.

Les lots Nos 6 et 7 seront vendus ensemble avec une bâtisse en bois ayant deux chambres. Les lots Nos. 8 et 9 avec une maison en bois à deux étages ayant six chambres avec galerie sur la façade, deux citernes en partie sur le lot No. 10, qui seront vendues avec les lots Nos. 8 et 9.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié ou davantage comptant, et la balance à 1 an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 fév—15 21,28 7, 14,21 mars

PAR W. I. HODGSON,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis, Nos 307 et 309 rue Calliope.

Le cottage en bois No. 388 rue Seconde, entre St-Denis et St-Patrick.

Succession de Julius Alexander Sommer et Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés (Consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 12,6-3.

A L'ENCAN A UN LONG CRÉDIT.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date 5 février 1885, dans l'affaire de la succession de Julius Alexander Sommer et de Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés, Dossier No. 12,683, il sera vendu à l'encan:

Un cottage double dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Franklin, désignés par les lettres C et D, se touchent et mesurent chacun 18 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 82 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue comme les Nos 307 et 309 rue Calliope, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine, cuve, etc.

Cottage dans le Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné par le No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois, couverte en ardoises, connue comme le No 388 rue Deuxième, et ayant quatre chambres et cuisine, cuve, hangar. Le tout conformément à un plan à la Bourse d'encan.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses de garanties usuelles, dix pour cent au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

18 fév—18,22—1,8,15,21 mars

Résidence cottage à Alger.—Succession de François J. Carpenter, décédé.—Cour Civile de District No 11,875 du Dossier.—A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—LUNDI, 2 mars 1885, à midi et demi, vis-à-vis le café de Barrett, à Alger, Cinquième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 23 janvier 1885, No 11,875 du dossier, dans l'affaire de la succession de feu Francis Joseph Carpenter, à l'encan, il sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District (Alger) de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Séguin, Villeré, Delaronde et Barthélemy, désigné par le No 20 et mesurant 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Séguin sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois ayant 4 chambres, cuve, etc.

Conditions—Comptant au moment de passer les actes; il devra être payé comptant sur les lieux 20 0|0 pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1885.

30 jan—30 fév 8,15,22—mars 1.

CHAPEAUX

FLEURS,

PLUMES,

POMPONS

Pour Bals et Soirées

DERNIERS GENRES,

—CHEZ—

Mme C. SAMSON,

150.......RUE DU CANAL.......150

17 nov—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Mme Marie T. Sauiet,

Epouse décédée de Joseph Paul Morgès;

De Veuve François Sauiet,

—Et de—

Marguerite Suzanne Sauiet,

Epouse d'Henri Léon Hennequin.

No 10,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

GRANDE VENTE

A Long Crédit

De Propriétés du Premier District,

JOLIES, PRODUCTIVES ET CENTRALES,

—Comprenant—

Des maisons de résidence et des magasins—Emplacements de commerce populaires et sites propres à bâtir, dans les rues Annonciation, Camp, Calliope, Erato, Clio, Thalie et Gaiennié, offrant de grands avantages pour habitations de résidence et placement sûr et profitable de fonds, avantages tels qu'on n'en trouverait pas de semblables sur ce marché.

PAR GIRARDEY & CO—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, accordé le 6me jour du mois de février 1884, ainsi que d'un ordre supplémentaire rendu le — février 1885, dans les susdites successions, les propriétés ci-après décrites et très désirables, à savoir:

1° Cinq terrains de valeur situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St. Thomas, Thalie et Erato, désignés sur un plan par A. de Armas, député voyer de ville, daté février 1884, comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5. Le lot No 1 forme le coin des rues Annonciation et Thalie et mesure 27 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur dans le fond sur 112 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Thalie et 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 2. Le lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 1 et 91 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 91 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 2, et 81 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4.

Le lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 81 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne du côté du lot No 3 et 71 pieds 4 pouces sur la ligne du côté du lot No 5.

Le lot No 5 mesure 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière 71 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4 et 61 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations sur le lot No 5 comprennent une résidence cottage en bois à un étage à deux corps de logis, désignée par les Nos 106 et 108 de la rue Annonciation.

2. Onze lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Gaiennié, désignés par les lettres A B C D E F G H I K L sur un plan ou croquis du voyer A. de Armas, daté de février 1884, conformément auquel les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Le lot A forme le coin Nord-Ouest des rues Annonciation et Erato, mesurant 35 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade à la rue Erato de 120 pieds, entre lignes parallèles et s'étend à une allée commune dans le fond de 7 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, se prolongeant de la rue Erato à la rue Gaiennié. Les améliorations sur le lot A comprennent une résidence-cottage à double corps de logis à un étage recouverte en ardoises et désignée par le No 89 de la rue Annonciation.

Le lot B mesure 25 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étend jusqu'à l'allée commune dans le fond, et porte le numéro municipal 87 rue Annonciation.

Les lots C et D mesurent chacun 25 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant les Nos 83 et 85 Annonciation et s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond.

Le lot E mesure 38 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond, avec une résidence-cottage en bois à un étage, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, et désignée par les Nos 79 et 81 rue Annonciation.

Le lot F mesure 41 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et s'étend à une allée commune dans le fond, avec une résidence cottage en bois à un étage, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, désignée par les Nos 75 et 77 rue Annonciation.

Le lot G mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond, avec une résidence cottage en bois, à double corps de logis, à un étage, portant les numéros municipaux 71 et 73 rue Annonciation.

Le lot H mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étend jusqu'à une allée commune avec une maison en bois à un étage et deux corps de logis et portant le numéro municipal 69 rue Annonciation.

Les lots lettres I et K mesurent chacun 32 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étend jusqu'à une allée commune dans le fond. Ils ont chacun une résidence en bois à un étage à deux corps de logis portant les Nos 65 et 67 de la rue Annonciation.

Le lot lettre L forme le coin Sud-Ouest des rues Annonciation et Gaiennié mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur et de façade à la rue Gaiennié, entre lignes parallèles. Le lot s'étend aussi jusqu'à une allée commune dans le fond et contient une résidence cottage en bois, à un étage, à deux corps de logis, portant les numéros municipaux 61 et 63 Annonciation.

3° Le terrain formant le coin Sud-Ouest des rues Annonciation et Gaiennié, mesurant 150 pieds sur 127 pieds 6 pouces 8 lignes de profondeur et Erato, mesurant environ 150 pieds sur une profondeur pieds de 127 pieds 10 pouces 6 lignes; sur laquelle servitude ou profondeur cette propriété se vend par fractions et un, ou plus.

Un grand emplacement et vaste établissement industriel ou lequel est le fait au premier rang de mouvement des affaires, et les propriétés sont également propres pour le commerce, ou pour y bâtir, soit pour des placements ou pour des placements de prospérité que dans tous les quartiers de la ville.

5° Quatre certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Prytania, Calliope et Erato, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan par A. de Armas, député voyer, daté février 1884.

Le lot No 1 mesure 23 pieds 11 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations consistent en une rangée de bâtisses en briques à un étage, connues comme les Nos 316, 318, 320, 322 et 324 rue du Camp, situées en face de la statue du monument de Margaret, près de l'église épiscopale de St Paul, de l'Asile des Orphelines et de l'Eglise Ste Thérèse. Ces propriétés sont également près de la jonction des rues Camp et Prytanée. Elles sont louées à des locataires actuels.

6° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bornés par les rues Calliope, Delord, Baronne et Carondelet. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan de A. De Armas, député-voyer, daté février 1884 et mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calliope sur 32 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, par la profondeur suivante: Le lot No 1 a une profondeur de 153 pieds 8 pouces et 8 lignes sur la ligne du côté vers la rue Baronne, le lot No 2 mesure 146 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Carondelet et 149 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur leur ligne de division.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages à double corps de logis avec dépendances désignées par les Nos 203 et 205 rue Calliope. Le magasin en bois à un étage appartenant à la personne qui l'occupe et n'est pas comprise dans la vente.

Les propriétés sont louées sans baux. Tous les autres renseignements seront fournis au moment de la vente. Tous ces lots se touchent et sont situés près des églises, des écoles et du marché de la rue Dryades; ils ont une valeur positive, soit qu'on les acquière pour les occuper ou les améliorer et constituent un placement très avantageux. Les taxes sont payées jusqu'au 1er janvier 1885.

La vente est positive. Les titres sont parfaits.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, et le reste en paiements annuels à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 7 pour cent d'intérêt par an, depuis le jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour le cas où il y aurait à exercer des poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des billets, ainsi que le pacte de la clause de non aliénando.

Les améliorations devront rester assurées pour un montant qui suffira à couvrir le montant des billets, et les polices transférées aux porteurs des dits billets. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix d'adjudication et seront en outre requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'acquisition au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 fév—25, 28.—mars 7, 14, 21, 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'habitation sucrière Crawford,

Sur le Bayou Têche, paroisse Ste. Marie, Louisiane.

Succession de L. F. Generes,

No 11,464—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G G. Friedrichs, encanteur. Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 4 février 1885, rendu dans la susdite succession de la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'intérêt indivis dans l'habitation Crawford, étant 48|163 quarante-huit cent soixante-troisième partie d'un morceau de terre et habitation sucrière, connue comme l'habitation Crawford, mesurant sept arpents et demi de face sur une profondeur usuelle de quarante arpents sur chaque côté du Bayou Têche, dans la paroisse Ste-Marie, Lne, borné de chaque côté du dit Bayou et au haut par la terre de feu David Hays et au bas par la terre d'Eugène Jennette.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les ustensiles aratoires et les bestiaux qui y appartiennent.

Conditions—Une moitié comptant; la partie à crédit à un an pour billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour en forcer la collection. Les bâtisses et améliorations seront assurées et la police transférée au porteur du billet. Les taxes dues et exigibles en 1884 et 1885 doivent être assumées en sus du prix de la vente par l'acquéreur; 10 pour cent au comptant seront requis du prix de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 fév—14,21,28—mars 7,14,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE PÉREMPTOIRE A L'ENCAN,

DE

Propriétés Améliorées de Valeur et de Terrains Nus,

Dans le Premier, Second, Troisième Sixième et Septième Districts, et dans la Paroisse Jefferson,

Avec faibles Paiements au Comptant et à longs termes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureaux, 40 rue Royale.—SAMEDI 14 Mars 1885, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, la liste suivante de propriétés de valeur, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

Coin des rues Clara et Euphrosine.

1° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Clara, Martin, Calliope et Euphrosine, formant le coin des rues Clara et Euphrosine, et mesurant au pied américain 145 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Clara sur 120 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Euphrosine. Le dit morceau de terre se compose de 5 lots désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage, recouvert en ardoises et occupé par le "Moss Company."

Nos. 87 et 89 rue Bassin, Sud.

2° DEUX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bassin, Remparts, Gravier et Perdido et mesurant chacun au pied américain, 19 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à double corps de logis ayant une grande verandah donnant sur la rue, avec deux chambres au premier étage à chaque corps de logis, deux chambres au second étage à chaque corps de logis et deux chambres de chaque côté dans la mansarde, office de chaque côté, cuisine à un étage avec six chambres et cabinet à chaque corps de logis, le tout recouvert en ardoises, trois cuves à chaque corps de logis, gaz au premier étage dans le corps principal, corridor à chaque corps de logis. Cette propriété est désignée par les Nos 87 & 89 rue Bassin.

SECOND DISTRICT.

349 rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe.

3 UN CERTAIN TERRAIN, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ursulines, Bourbon et St Philippe, et mesurant au pied américain, 32 pieds et 1 ligne de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec verandah en fer sur la rue, cour, chambres au rez de chaussée, écurie et remise et entrepôt au deuxième étage, et une cuisine en briques à un étage, avec verandah en ardoises, ayant 2 chambres, hydrant, lieux d'aisance. Occupée par Pierre D. Bott, entrepreneur, et désigné par le No 249 de la rue Royale.

No 190 rue Dauphine, entre Dumaine et Ste-Anne.

4 UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et mesurant au pied américain 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur sur la ligne latérale plus près de la rue Ste Anne de 37 pieds à quelle profondeur ledit lot s'élargit de 6 pouces et 4 lignes, et a encore une autre profondeur de 41 pieds 10 pouces et 2 lignes et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 78 pieds 10 pouces et 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 23 pieds 11 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages avec mansarde, recouverte en ardoises ayant salon, salle à manger et 3 chambres à coucher, corridor, salon sur la rue, aussi une cuisine en briques à deux étages recouverte en ardoises ayant 4 chambres, cour briquetée, cuve, gaz dans le corps principal—désignée par le No 190 de la rue Dauphine.

Coin St. Philippe et Bourgogne.

5 UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Second District dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, St. Philippe et Dumaine formant le coin des rues St. Philippe et Bourgogne, et mesurant au pied américain 66 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Philippe sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 65 pieds et 1 ligne.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques et en bois à un étage recouverte en ardoises louée pour débit de fruits et d'huîtres. Aussi une bâtisse en briques et en bois à un étage recouverte en ardoises ayant 3 chambres et une bâtisse en briques à deux étages ayant 4 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc.

L'encoignure des rues Bassin et Toulouse.

6 TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, Bassin, St. Louis et Rampart désignés par les Nos 1, 2, 3 et mesurant ensemble au pied américain 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bassin, sur une profondeur et de face à la rue Toulouse de 98 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises, renfermant magasins et résidence convenable, et ayant au rez-de-chaussée 4 magasins et les étages supérieurs 30 chambres, avec de larges galeries sur chaque côté, lieux d'aisances, cuves, cour briquetée, etc., etc.

Nos. 174 et 176 rue St-Pierre.

7 DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Promenade Carondelet, St Claude et Tremé désignés par les Nos 10 et 11 et mesurant au pied américain 58 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre, 52 pieds 10 pouces de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur d'une rue à l'autre, variant de des pieds 9 pouces et 2 lignes à 73 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages couvertes en ardoises avec magasins et résidence réunis, et ayant au rez de chaussée magasins et entrepôts et deux étages supérieurs, 5 chambres dans chacun des étages, balcons en fer sur la rue et galeries sur le côté, et sont connues comme les Nos 174 et 176 rue St Pierre.

Coin Carondelet Walk et St-Pierre.

8 UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Carondelet Walk, Marais et Villeré désigné par le numéro 3 et mesure au pied américain 32 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet Walk, 32 pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur d'une rue à l'autre de 120 pieds 11 pouces 7 lignes et 102 pieds 5 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, avec une cuisine en bois à deux étages, bâtisse attenante et ayant 4 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc. etc.

No. 208 rue St. Louis.

9 UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Tremé et Marais et mesurant, au pied américain, 21 pieds 3 pouces de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 128 pieds 10 pouces et 4 lignes d'un côté et de 128 pieds 9 pouces et 7 lignes de l'autre.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages, recouverte en ardoises, y attenant une cuisine en briques à deux étages recouverte en ardoises, contenant dans le corps principal de logis, corridor, salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, balcon sur la rue, et galerie à l'arrière et 6 chambres dans la cuisine. Lieux d'aisance, cuve, cour briquetée à côté de la cuisine, hangar, etc., désignée par le No 208 de la rue St Louis.

No. 59 rue Claiborne.

10° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Conti, désigné par le No 6 et mesurant, au pied américain, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages retirée de la rue et ayant une grande galerie à chaque étage, salon, salle à manger et 2 grandes chambres à coucher; cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres; cuve, lieux d'aisance, cour briquetée entre la maison et la cuisine. La bâtisse est connue comme le No 59 rue Claiborne.

L'encoignure des rues Ursulines et Prieur.

11° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, Prieur, St-Philippe et Johnson formant l'encoignure des rues Ursulines et Prieur et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur et face à la rue Prieur de 92 pieds 8 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux corps de logis à un étage et demi, ayant salon, salle à manger et 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, tuyaux à gaz, etc., etc., connues comme Nos. 316 et 316 1/2 rue Ursuline.

No 211 rue Roman.

12° UN CERTAIN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Ursulines et Hôpital, et mesure, au pied américain, 27 pieds 2 pouces 9 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 67 pieds 8 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, ayant 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc., connue comme No 211 rue Roman.

No. 398 rue Hôpital.

13° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Tonti et Miro, mesurant, au pied américain, 42 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 129 pieds 11 pouces. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres et galerie; la bâtisse est retirée de la rue connue comme le No 398 rue Hôpital.

14° SEIZE LOTS DE TERRE dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Hagan, Port et Ste Anne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 23, 24, 25, 26, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 37, mesurant au pied américain, savoir: Les lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, 30 pieds chacun sur la rue Dumaine, sur une profondeur de 167 pieds à 167 pieds 2 pouces. Les lots 23, 24, 25 et 26, 33 pieds 4 pouces 6 lignes chacun face à la rue Hagan, sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 27, formant l'angle des rues Ste Anne et Hagan, a 30 pieds sur la rue Ste Anne, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Hagan. Les lots 32, 33, 34, 35, 36 et 37 ont chacun 30 pieds sur la rue Ste Anne, sur des profondeurs de 167 pieds à 167 pieds 2 pouces 3 lignes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Bayou St-Jean.

15° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, de forme irrégulière, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située sur le Bayou St-Jean, derrière la ville s'élargissant dans le fond et mesurant 2 arpents et 29 pieds sur le dit Bayou St-Jean, sur 10 arpents et 14 toises de profondeur, bornée par les terres de F. D. D'Hébécourt, Alpuente et Macarty, ayant 34 arpents de superficie.

Les améliorations comprennent l'établissement populaire pour pique-niques et parties de plaisir connu sous le nom de MAGNOLIA GARDENS, vis-à-vis la station du N. O. City Railroad comprenant un grand édifice en bois employé comme buvette, un pavillon pour musiciens, une galerie de tir, un autre édifice en briques dont la partie inférieure est aussi occupée par une buvette ou bar et la partie supérieure comme résidence, laquelle renferme 3 grandes chambres et 2 cabinets, galerie devant et derrière, cuisine séparée de la maison principale avec deux chambres et une salle à manger, une autre jolie maison de résidence en bois à un étage contenant 6 chambres et une grande galerie sur le devant; il y a dans le fond une grande salle de bal, de vastes écuries, un magasin de fourrage, un poulailler, avec cour, citernes, lieux d'aisance, etc. Les jardins renferment beaucoup de magnifiques orangers, cèdres et magnolias, en outre d'un nombre considérable de plants, d'arbustes, etc., etc.

TROISIEME DISTRICT.

No. 372 rue Royale.

17° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District dans l'ilet compris entre les rues Royale, Chartres, Français et Paix et mesurant, au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage avec mansarde recouverte en ardoises, à deux corps de logis ayant 5 chambres à chaque corps de logis, avec une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres de chaque côté, lieux d'aisance cour briquetée, allée de côté, etc. désigné par le No. 372 de la rue Royale.

Coin Dauphine et Kerlerec.

18° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine Bourgogne, Esplanade et Kerlerec, formant le coin des rues Dauphine et Kerlerec et mesurant, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 70 pieds.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec mansarde ayant 4 chambres en bas, et 2 chambres et 2 cabinets dans la mansarde, aussi une cuisine à 2 étages ayant 2 chambres au-dessus et deux chambres au dessous chambre pour bois et pour charbon lieux d'aisance, waterworks etc., et désignée par le No municipal 349 rue Dauphine.

No 279 rue Prieur.

19° UN CERTAIN TERRAIN, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant, au pied américain, 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, ayant 2 chambres et 2 cabinet, et une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., désignée par le No 279 de la rue Prieur.

Coin des rues Nile-Orléans et Magistrats.

20° HUIT LOTS DE TERRE dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Nile-Orléans, Nouveau St Bernard Vertu et Magistrats, désignés par les Nos 2 à 9 inclusivement, et mesurant, au pied américain, savoir: lots 2, 3, 4 30 pieds chacun sur la rue Nile-Orléans sur une profondeur variant de 67 1/2 à 111 pieds. Les lots 5 à 9 inclusivement, 30 pieds chacun de face à la rue Nile-Orléans sur une profondeur de 100 pieds. Le lot 9 forme l'angle des rues Nile Orléans et Magistrats.

SIXIEME DISTRICT.

Deux ilets de terre.

21° UN ILET DE TERRE dans le Sixième District de cette ville compris entre Peters avenue, les rues Octavia, St Patrick et St David, subdivisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement et mesurant au pied américain 310 pieds de face sur Peters avenue et la rue Octavia et 270 pieds de face aux rues St Patrick et St David.

22° UN ILET DE TERRE dans le Sixième District de cette ville compris entre Peters Avenue, les rues Octavia, St David et Green subdivisé en 24 lots et mesurant, au pied américain 310 pieds de face à Peters Avenue et à la rue Octavia et 270 pieds de face aux rues St David et Green.

SEPTIÈME DISTRICT.

Canal Avenue.

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 50 situé dans le Septième District de cette ville (autrefois Carrollton), dans l'ilet borné par Canal Avenue les rues Dublin, Plum et Fifth mesurant 391 pieds de face à Canal Avenue et à la rue Dublin et 326 pieds de face aux rues Plum et Fifth.

Les améliorations consistent en une magnifique maison de résidence solidement construite en retraite sur la rue élevée de terre d'environ 12 pieds sur des fondations en briques et des piliers en briques ayant un grand vestibule au centre avec deux chambres à coucher et un cabinet sur un côté du vestibule et salon salle à manger et cabinet sur l'autre côté, grandes galeries devant et derrière, 4 chambres dans la mansarde, 4 chambres au rez-de-chaussée, le tout enduit en plâtre et muni de planchers joints aux édifices principaux et un édifice en bois à deux étages ayant trois chambres en bas et trois chambres en haut, 2 citernes, lieux d'aisance, etc. Le tout couvert en ardoises. Il y a dans la cour des chênes, des magnolias des cyprès des figuiers des orangers et d'autres arbres fruitiers.

Le terrain est très élevé et clos d'un entourage.

23° 24 CERTAINS LOTS DE TERRE situés dans le Septième District (anciennement Carrollton) de cette ville dans l'ilet No 51 borné par les rues Madison Dublin Plum et Cinquième désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Dublin, les lots Nos 18 à 22 inclusivement font face à la rue Madison, les lots 11 et 12 font face à la rue Plum. Le lot 1 forme l'encoignure des rues Dublin et Plum, le lot 22 forme l'encoignure des rues Plum et Madison et le lot 13 forme l'encoignure des rues Cinquième et Madison, et le lot 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Cinquième. Sur les lots 9 et 10 se trouve une petite bâtisse en bois couverte en ardoises, etc.

Pour les dimensions voir le plan à la Bourse.

Vingt Terrains.

24 Vingt terrains dans le Sixième District de cette ville comprenant tout l'ilet renfermé par les rues Lower Line, Pine, Seconde et Burthe, numérotés de 1 à 20 inclusivement et mesurant ensemble au pied américain 300 pieds à la rue Lower Line, 300 pieds à la rue Pine et 340 pieds à chacune des rues Seconde et Burthe.

Paroisse de Jefferson.

25° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE dans la paroisse Jefferson mesurant 1 arpent de face au côteau de la Metairie sur toute la profondeur du dit chemin au Lac Pontchartrain borné d'un côté par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Conaval et de l'autre par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Labarre.

CONDITIONS—Un quart ou plus comptant le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, en billets portant hypothèque spéciale et le privilège du vendeur avec pour 8 cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement et avec 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses pénales dans les actes de vente.

Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour une valeur que fixera le vendeur et transférer les polices d'assurance au porteur des billets, il devront aussi assumer le paiement des taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant du montant de l'adjudication, au moment de la vente.

Actes de vente pour les propriétés dans le premier, le sixième, le septième district et la paroisse Jefferson devant C. L. Soniat notaire et pour les propriétés dans le second et le troisième district devant A. Doriocourt notaire, aux frais des acquéreurs. 28 fév—

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

Succession de Théodore Schultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 12,955.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 24 février 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Poète et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquereur. L'acquéreur aura à payer, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

28fév—28—7, 14, 21, 28mars—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 13,126.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, le 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour, en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés de 1 à 10 inclusivement, comprenant toute la façade du dit ilet sur la rue Upperline, et mesurent, chacun, 31 pieds 2 pouces face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

28fév—28 mars7 14 21 28 av4

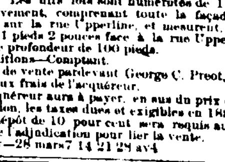

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.

6avril—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE

d'Emplacements de choix pour le Commerce RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune,

Vis-à-vis de l'Hôtel St-Charles.

Occupés par les Salles de Billards de Millers divers autres.

Coin Baronne et Commune,

Vis-à-vis la Compagnie du Gaz.

Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,

Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par George Ellis, librairie.

Coin Dauphine et Orléans,

Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,

Entre Ste Anne et Orléans bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,

Entre Dauphine et Bourgogne bâtisse à un étage.

Rue Orléans,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,

Entre Dauphine et Bourgogne grande bâtisse en briques occupée par la Louisiana Troy Laundry Company".

Nos 103 et 105 rue des Remparts,

Entre St Louis et Toulouse, bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis

No 91 rue St-Louis,

Entre Bourbon et Dauphine, bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als.

En partage entre les héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 12 704.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR Encanteur Bureaux 40 rue Royale—SAMEDI 4 Avril 1885 à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1885 et signé le 16 janvier 1885 par l'Hon H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1 UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Canal, Commune et Carondelet formant le coin des rues St Charles et Commune et mesurant au pied américain d'après un plan ou certificat de plan fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville le 3 décembre 1884 comme suit 35 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles 119 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Commune 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 45 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec balcon en fer au second étage, désignée par les Nos municipaux 25 et 27 rue St Charles et Nos 141 et 143 145 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un loyer annuel de six mille neuf cents piastres (\$6,900), et est vendue sujette aux baux suivants, savoir: En premier lieu à John Miller, cette partie du rez de chaussée désignée par le No 143 rue Commune et cette partie rue St-Charles dont il se sert maintenant comme entrée à sa buvette, en outre aussi tout le second et le troisième étage, le tout loué jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de deux cent soixante piastres (\$260) par mois payables mensuellement.

En second lieu deux différents locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885, le reste de ladite bâtisse à raison de Trois Cent Quinze piastres (\$315) par mois payable mensuellement.

2 UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune mesurant au pied américain d'après un plan ou certificat de plan fait par Louis H. Pilié assistant voyer de ville le 3 décembre 1884 comme suit 45 pieds de face à la rue Commune 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne 106 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec grand verandah en fer au second étage, désignée par le No municipal 196 rue Commune et Nos 43, 45 et 47 Baronne.

Cette propriété est vendue sujette à divers baux expirant le 30 septembre 1885, à raison de deux cent sept piastres et cinquante cents (\$207.50) par mois payable mensuellement pour tout le rez-de-chaussée, ainsi que deux bureaux au second étage et deux bureaux au troisième étage. En outre des bureaux loués comme ci-dessus il y a au troisième étage ce qui est loué à raison de \$25 par mois au deuxième.

SECOND DISTRICT.

3. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée) et Douane désigné par le No 4, sur un plan ou certificat de plan fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de la ville le 3 décembre 1884, et mesurant au pied américain, conformément au dit plan ou certificat de plan 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces et 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière lequel offre dans ce sens de la profondeur une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises connue par le No municipal 9 rue Decatur et occupée par MM. Folsom Bros marchands de fusils. Ladite propriété se vend sujette à un bail en faveur desdits Folsom Bros, expirant le 30 septembre 1885, au taux de cent soixante-quinze piastres (\$175) par mois payable mensuellement.

4. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorsière, Decatur (autrefois Vieille-Levée), Canal et Douane, désigné par le No. 5, sur un plan ou certificat de plan fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de la ville le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain, conformément audit plan ou certificat de plan 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages couverte en ardoises connue par le No 11 rue Decatur et occupée par George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se vend sujette à un bail audit sieur Ellis expirant le 30 septembre 1887, au taux suivant savoir: Jusqu'au 30 septembre 1885 cent quarante piastres (\$140) par mois payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, cent cinquante piastres (\$150) par mois, payable mensuellement, et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887 cent soixante piastres (\$160) par mois payable mensuellement.

5. TOUTE CETTE PORTION OU CE LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le chemin public maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre A et ayant au pied américain 28 pieds 5 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée 28 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du vieux chemin public, maintenant rue Peters 54 pieds sur le côté ouest sur la ligne du lot No 2 et 56 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté est sur une ligne faisant face au Marché aux légumes. Le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié architecte, le 26 novembre 1884.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de "Red Store No 1," et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoises, occupé par S. Alexander qui y tient un magasin de tissus (dry goods). Ladite propriété se vend sujette aux deux baux suivants en faveur dudit S. Alexander, savoir le premier expirant le 30 septembre 1885, et le second le 30 septembre 1890 au taux de cent cinquante piastres (\$150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885, et au taux de cent trente cinq piastres (\$135) par mois du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1890, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

6. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE se touchant avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, mesurant plus ou moins, au pied américain environ 64 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, couvert en ardoises et bien connu, occupé autrefois par les écuries de VanRooten, et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette à un bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 31 janvier 1886, au taux de \$35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Toulouse et Bassin, ayant, au pied américain conformément au plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de 74 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes, à double corps de logis, et couverte en ardoises, avec lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et il y a 6 chambres dans chaque corps de logis. Le tout est loué à raison de cinquante piastres (\$50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis Bourbon, Toulouse et Dauphine et mesurant, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur entre ligne parallèle de 65 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant 4 chambres, galerie de côté, lieux d'aisance, etc. le rez de chaussée est occupé comme entrepôt de poterie. La propriété est connue comme le No 91 rue St Louis, est louée à raison de \$20 par mois payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant au pied américain comme suit:

Le lot A, a 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage ayant deux corps de logis, avec une cuisine en briques à deux étages, ayant trois chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc., connue comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine louée à raison de \$40 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur entre lignes parallèles, et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage couverte en ardoises ayant cinq chambres, lieux d'aisance, etc., et est occupée comme buvette, louée \$30 par mois.

Le lot C mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles, de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois et en briques à un étage, couverte en ardoises ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., connue comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 83 pieds 1 pouce. Le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié, architecte le 26 novembre 1884. Les lots C et D sont occupés comme débit de bois et de charbon et sont loués à \$20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ordre ou à leurs propres ordres par lui ou par eux endossés divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garanties, inclus les 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castel notaire aux frais des acquéreurs.

28fév—28—7 14 21 28mars—4 avril.

VENTE POSITIVE.

Propriétés de valeur et améliorées dans le Second et Troisième District.

No 352 rue Chartres, entre Esplanade et Français.

No 247 rue Bourgogne, entre Kerlerec et St-Antoine.

No 68 rue Franklin, entre Bienville et Conti.

No 69 rue Bassin, entre Conti et Bienville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 28 février 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Esplanade et Français, mesurant 23 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 125 pieds 9 pouces 1 ligne sur le côté près la rue Esplanade, 105 pieds 8 pouces 2 lignes sur le côté près la rue Chartres et 20 pieds 11 pouces 7 lignes dans le fond.

Les améliorations connues comme le numéro municipal 352 rue Chartres, consistent en une maison en briques à deux étages et mansarde, ayant huit chambres et corridors, hydrant, cuve, lieux d'aisance, etc.

2 Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Kerlerec, St. Antoine et Remparts mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Kerlerec et 128 pieds 10 pouces 5 lignes sur autre côté.

Les améliorations connues comme le numéro municipal 347 rue Bourgogne, comprennent une maison en bois ayant sept chambres et cabinets, une cuisine en bois à un étage avec 3 chambres, cour dans le fond, hydrant, cuve et lieux d'aisance.

3. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Bienville et Conti mesurant 31 pieds de face à la rue Franklin sur 63 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à un étage avec mansarde, ayant 2 chambres et cabinet, au rez-de-chaussée et 2 chambres dans la mansarde couverte en briques à deux étages et 1 cabinet et 1 cabinet et à y ayant 2 chambres, hydrant, cuve, cour pavée etc., désignée par le No 68 de la rue Franklin.

4° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin, Conti, Franklin et Bienville mesurant 21 pieds de face à la rue Bassin sur 64 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages recouverte en ardoises, salon avec mansarde ayant au rez-de-chaussée deux salons pour cuisine et 2 chambres au pré-tage, avant 2 chambres au dessus et bâtisse à deux étages avec trois chambres au dessus et 2 chambres au dessous, cour, etc. Cette propriété est désignée par le No 69 de la rue Bassin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de procès pour 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses en vue de la propriété. Les propriétés devront être assurées pour un montant fixé par le vendeur et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1885 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

A terme de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais des acquéreurs.

14fév—14 18 21 a la vente.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété coin Freret et Première.

Amelia Mosley Veuve de Robert Joseph, administratrice, vs. Irven Dorsey.

No 13,245—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mars 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu et signé dans l'affaire ci-dessus par l'Hon A. L. Tissot juge de la dite cour, le 30 janvier 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes, à savoir—

Trois terrains avec les améliorations dans le Quatrième District dans l'ilet borné par les rues Howard Freret, Première et Seconde, étant les lots Nos 16, 17 et 19 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Première sur 56 pieds 6 pouces en profondeur entre lignes parallèles, le lot No 16 formant le coin des rues Freret et Première. Ces lots, de même que les améliorations seront vendus séparément.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billets garantis par hypothèque sur la propriété, et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et toutes les autres clauses usuelles, les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente et assumer le paiement des taxes dues cette année.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire.

4 fév—4,14,21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE VILLE,

No 176 rue St Charles, entre Girod et Julie,

Près des résidences de MM. Spofford, Kohn, Twitchell et Davidson.

Vente pour du comptant.

Dans l'affaire de H. F. Bridewell & Co. vs leurs Créanciers.—H. F. Bridewell & Co., Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement.

No 12,557—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus le 10 février 1885 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite à savoir:

La résidence en briques à deux étages et demi No 176 rue St-Charles, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, St Mary ou Church, Girod et Julie. Le lot est désigné comme lot No 10 et mesure au pieds américain 27 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, s'étendant à la façade de la rue St Mary, la résidence est entourée de vastes galeries avec colonnes, corridors spacieux, salon et salle à manger et il y a 10 ou 12 chambres à coucher.

Elle est située dans un centre très social, à quelques îlots des affaires, près la place Lafayette à proximité de quatre lignes de chemin de fer offre une occasion rare pour une maison splendide pour un marchand ou un professionnel.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton, notaire.

15 fév—15 21 28 mars 7 14 15 20 21

Perdu ou égaré.

1° Un billet d'action signé par Thos. C. Anderson, daté Nouvelle Orléans 22 décembre 1870, pour \$3684, montant porté sur 300 actions maintenant réduit à 250 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er avril 1871, payable ou renouvelé selon la charte garanti par hypothèque sur les dites actions hypothécaires et par hypothèque spéciale sur une habitation dans la paroisse St. Landry par acte en date du 19 mars 1850 pardevant Ad. Boudousquié, notaire, et par acte du 22 décembre 1870 pardevant Félix Grima notaire. 2° Un billet daté à la Nouvelle-Orléans, le 22 décembre 1870, souscrit et endossé par Thos. C. Anderson pour \$2116 payable un an après date à la Banque des Citoyens à la Nouvelle Orléans avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement avec le droit de prolonger le paiement pendant trois ans, garanti par hypothèque conformément à l'acte ci-dessus du 22 décembre 1870 pardevant Félix Grima notaire. N. B.—Le premier billet a été réduit le 1er avril 1871 à \$1092 le second billet le 12 décembre 1872 à \$1050.

JAMES J. TARLETON.

28fév—3fois30 j.